

Noël GUILLOU, Maire de CLOHARS

De madame Jacqueline VAYER, 16 Cité du Vieux Chêne, 53140 Pré en Pail.

Au début de l'année, ayant lu dans « Le Télégramme » le compte-rendu de l'A.G. de Foen Izella, j'ai décidé d'adhérer à l'association. J'ai acheté les deux « Spéciaux » consacrés à Clohars-Fouesnant, et les ai lus avec beaucoup d'intérêt. Cela tient à deux raisons : j'ai vécu à Clohars de 1940 à 1945 dans la maison de Ty Kreis – café, salle de danse – sous le fameux chêne près de l'église ; d'autre part, mon grand-père maternel a été maire de la commune du 18 / 12 / 1919 au 17 / 05 / 1925.

Je me suis étonnée en lisant, page 127, dans la liste des maires : « 1919 – 1925 Guillou », sans aucune autre précision, ni prénom (Noël), ni domicile, ni profession. Page 83, une phrase sèche, sans aucune explication, qui m'interpelle : « *Georges Nouët du Tailly retrouve son fauteuil de maire, il le gardera jusqu'en 1932, avec juste une interruption entre 1919 et 1926* ».

Il me semble qu'il serait bon, pour la mémoire de mon grand-père et celle de la commune, que j'apporte les quelques informations en ma possession, que j'ai recueillies dans la saga familiale. Vous les trouverez ci-après.

Noël GUILLOU, forgeron à Pen ar Valannec, est né le 13 mars 1881. Il est le fils de Yves Guillou, aussi forgeron à Pen ar Valannec, et de Marie-Jeanne Queffélec.

Il épouse le 19 juin 1907 Marie Kergoat, fille de Alain Kergoat, employé au château de Bodinio, et de Marie Yvonne Friant, lingère et cuisinière à Bodinio, née le 6 juin 1884 et décédée le 18 octobre 1968 à Concarneau.

Noël Guillou est décédé en 1927 à l'hôpital Saint-Louis à Paris. (Je n'ai pas retrouvé l'acte de décès).



Noël vers 1922

En 1912, il est élu conseiller municipal par 143 voix sur 144 votants.

Il fait la guerre de 1914-18 au front, dans les tranchées, avec ses trois frères. Tous les quatre reviendront indemnes.

En 1919 il est élu maire, le 10 décembre, par 8 voix contre 3 à Nouët du Tailly (adjoint : Jean Hervé).

En 1925, il est réélu conseiller municipal, le 3 mai, par 128 voix sur 153 votants. Se présentant le 17 mai en candidat comme maire, il est battu par Nouët du Tailly, 11 voix contre une !

Comment et pourquoi le conseil municipal a pu élire Noël Guillou maire en 1919 (8-3) et le battre en 1925 (11-1) après sa réélection comme conseiller par 128 voix sur 153 ?

Page 82 du bulletin de Foen Izella, on lit : « M. Nouët du Tailly dispose d'une fortune considérable. En 1903, tout Clohars lui appartient, ou presque ; il emploie la quasi-totalité des habitants, et comme pour asseoir encore plus son emprise sur la commune, il en est également redevenu depuis peu le premier magistrat. »



Dès le lendemain de cette élection, tous les cultivateurs, fermiers, métayers commencent à subir le chantage de Nouët du Tailly qui les menace d'expulsion s'ils continuent à conduire leurs chevaux, amener leurs outils, véhicules et autres engins à la forge Guillou, située à l'emplacement du restaurant actuel « A la Forge d'Antan ». Du jour au lendemain, la forge n'a plus de clientèle. Noël Guillou est alors obligé, pour élever ses quatre et bientôt cinq enfants, d'aller travailler journalièrement dans une forge à Quimper.

Il n'est guère soutenu par ses frères et les membres de sa famille, côté Kergoat et Friant, eux-mêmes employés par Nouët du Tailly.

Entre 1920 et 1925, Noël Guillou est employé à l'entretien d'une propriété à Bénodet, dans la famille Bouilloux-Lafont. Il tombe malade des reins, et sur les conseils d'un médecin ami de cette famille, il part se faire opérer à Paris. Il mourra sur la table d'opération.

Cette courte biographie est édifiante des mœurs électorales d'une époque. Il faut aussi comprendre que, dans les tranchées, Noël Guillou a côtoyé des régiments composés principalement de « parisiens » plus contestataires que les bretons. Pendant quatre ans, il a évolué, acquis la haine de la guerre et su établir des relations de cause à effet entre les dirigeants et la manipulation des citoyens, acquérant une certaine éducation « politique » dans le véritable sens du terme.

Dès son retour, il a refusé d'assister à l'office religieux destiné à « remercier le ciel de l'avoir épargné, lui et ses frères ».

Il fait sienne la devise « *plus jamais ça !* », développe des idées progressistes pour l'époque, surtout à Clohars. C'est cette prise de conscience qui l'a amené à solliciter les fonctions de maire, et sur ces bases qu'il a été élu.



Noël Guillou et leurs 4 enfants

Pendant son mandat, une polémique se fera jour autour du monument aux morts : il refusa les modèles de la statuaire officielle, soldats en armes, coqs belliqueux ou veuves éplorées...

Cette histoire montre les limites de la démocratie, la voix populaire plébiscitant un homme après un premier mandat, même si ce ne fut pas un grand mandat ; et cependant lui en refusant un second, sous l'influence manipulatrice du châtelain local.